

PROGRAMME DE RACHAT

Ce formulaire constitue l'annexe 3 de l'instruction AMF n° 2005-06 relative aux modalités de déclaration des programmes de rachat des actions propres et des opérations de stabilisation

SIREN : 390081156

LEI : 969500NHQAMO3AJWCY82

Dénomination sociale de l'émetteur : KEYYO

Nature des titres (nom du titre + caractéristiques : ADP, CCI...) actions

Date de début du programme 18/06/2018

TABLEAU DE DECLARATION MENSUELLE DES OPERATIONS REALISEES PAR UN EMETTEUR SUR SES PROPRES TITRES

Opérations du mois de : février-19

I. INFORMATIONS CUMULEES

Capital autodétenu de manière directe et indirecte au début du programme (en titres + en pourcentage) : 168 137 - 8,58%

Solde au 31/01/2019, date de la dernière déclaration : 168 415,00

Nombre de titres achetés dans le mois : 0

Nombre de titres vendus dans le mois : 0

Nombre de titres transférés (1) dans le mois

Nombre de titres annulés dans le mois

Rachat auprès de personnes détenant plus de 10% du capital ou des dirigeants au cours du mois

(1) Exercice d'options attribuées aux salariés, de titres de créances donnant accès au capital...